

28 d, rue de la Rotonde - 25000 BESANÇON Contacts : 03 81 50 60 07 - 06 68 50 91 62

<u>chaprais@gmail.com</u> - vivreauxchaprais.canalblog.com - <u>www.chaprais.fr</u>

VILLE DE BESANÇON Madame Nicole WEINMAN Adjointe à la Voirie et Déplacements 2, rue Mégevand 25034 BESANÇON Cedex

Besançon le 20 Décembre 2013

Objet: La réfection du trottoir, 18 rue de Belfort devant l'immeuble « LE MAJESTIC » et celle du passage Rambaud.

## Madame,

A plusieurs reprises, tant oralement que par écrit, nous vous avons signalé les difficultés occasionnées pour les habitants concernant la construction PROMOGIM citée en objet.

En particulier, en ce qui concerne le passage Rambaud pour lequel vous n'aviez accordé qu'un empiètement des palissades sur ce passage sans facturer aucune redevance.

Or, ce passage a été littéralement privatisé pour ce chantier par les entreprises :

- plaques métalliques glissantes, dangereuses pour les piétons, censées protéger la chaussée,
- obstruction totale ou partielle momentanée,
- stationnement abusif des véhicules de chantier, etc.

Vous nous aviez promis d'intervenir, or PROMOGIM qui vient de répondre à un courrier que nous lui avons adressé le 6 décembre dernier, afin de lui demander de hâter la finition de cet immeuble et la remise en état du domaine public, nous indique clairement qu'aucune plainte ne lui est parvenue concernant ce chantier. Est- ce à dire que vos services ne sont jamais intervenus ?

Nous vous avons fait part, lors d'une rencontre récente et nous le répéterons à Monsieur le Maire que nous devons rencontrer : nous serons désormais plus que vigilants sur l'occupation abusive, par les entreprises, du domaine public !

C'est pourquoi nous demandons que les arrêtés d'autorisation de ce domaine soient clairement affichés. Et nous solliciterons vos services chaque fois que ceux-ci n'apparaîtront pas.

.../...

.../...

Pour le cas PROMOGIM, aujourd'hui son immeuble est en cours de finition rue de Belfort. Nous insistons de nouveau afin que trottoirs et passage soient remis le plus rapidement en état, <u>AUX FRAIS DU PROMOTEUR</u>, et non celui des contribuables bisontins qui ont dû supporter toutes les nuisances de chantier pendant des mois.

Nous vous en remercions par avance et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

J.Claude GOUDOT.